

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-11-chem | Juristes. XVIIe -- XVIIIe siècles. Item](#)[Muyart de Vouglans, Pierre-François, Réfutation des principes hasardés dans le traité des délits et peines \(1767\) | Le crime, violation de la loi](#)

Muyart de Vouglans, Pierre-François, Réfutation des principes hasardés dans le traité des délits et peines (1767) | Le crime, violation de la loi

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0380

SourceBoite_002-11-chem | Juristes. XVIIe -- XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Muyart de Vouglans, Pierre-François](#)

Références bibliographiques[Muyart de Vouglans, Réfutation des principes hasardés dans le traité des délits et peines](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb310003470>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Muyart de Vouglans, Pierre-François (1713 -- 1713)

TITRE Réfutation des principes hasardés dans le Traité des délits et peines, traduit de l'italien

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1767

EDITEUR , 1767

Mauger de la Cour
Republique de la
Nécessité de la loi de
liberté de la presse.

Le crime, volé par de la loi.

1767.

Beccaria définit "mal à propos l'ennemi"
et "volé par de la loi" n'est pas; il veut
savoir ce que vous le volé par de la loi, sans le
y de ce genre, il n'y a pas de loi de la loi, grand et
petit" (108)



LIBRARY
EDWARD
21801103